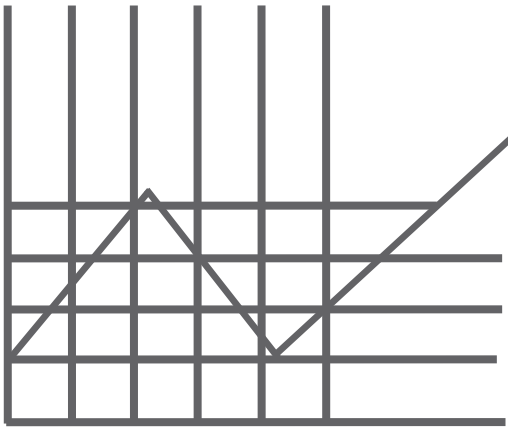




La Lettre de la BOURSE

Journal de l'Economie et des Marchés de Capitaux
Fondé le 18 Février 2003 - Récépissé N° 023/RDJ/C19/BASC

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : **Salomon Douala Epale**

N° 176 du 26 Mars 2024 - Prix : Cameroun 400 F.cfa – Cemar 500 F.cfa

FINANCEMENT DES INDUSTRIES GABONAISES

Les propositions gouvernementales pour améliorer la compétitivité et la robustesse du secteur



P.6

BEAC

Le Comité de Politique monétaire rend sa copie

Réuni en session le 25 mars 2024, le Comité de Politique monétaire de la BEAC a examiné l'évolution récente de la compétitivité économique et les perspectives macroéconomiques tant au niveau international que régional.

Les perspectives économiques, monétaires et financières seraient marquées par une croissance économique de 3,6% en 2024, des tensions inflationnistes persistantes à 5,5%, une dégradation des indicateurs de finances publiques ; une augmentation de masse monétaire de 12,6% contre 9,1% en 2023 ; un léger repli des réserves de change de 2,7% et des réserves en mois d'importations de biens et services.

P. 6



Afrique centrale

La BDEAC et la BADEA s'associent pour doper le secteur privé

Les deux Institutions de financement du développement se sont accordées le 16 mars 2024 de mettre en place une ligne de financement en faveur du secteur privé de la sous-région. Le financement au secteur privé subsaharien de la Badea atteindra 20% du portefeuille de prêts avant la fin de l'année 2024.

P. 4



Cemac's Capital Market Awards

Les contours de la 2^{ème} édition dévoilés

P.3



Cameroun

Le Compte unique du Trésor entièrement opérationnel

Pp.8-9

Suivez notre actualité sur www.lettre-bourse.com

LA SCIENCE

Un impératif pour la justice

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de notre professeur, ami, mentor et estimé collègue, le professeur Léopold-Joseph Bonny Duala-M'Bedy. C'est le cœur lourd que nous lui disons adieu



L.-J. Bonny Duala M'Bedy * 16.10.1936 – † 05.02.2024

Léopold-Joseph Bonny Duala-M'Bedy, est né le 16. Octobre 1936 à Edéa, Cameroun. Il est issu d'une famille parente de la Famille Royale Duala-Bell, au Cameroun. Politologue, sociologue, ethnologue et xénologue de formation, il est le fondateur de la discipline scientifique connue sous le nom de xénologie. À l'âge de 14 ans, Duala M'Bedy rejoint une école secondaire à Paris, et intègre par la suite l'université de la Sorbonne où il fait ses études. Il obtient son doctorat en 1962 à l'université de Vienne. En 1972, il obtient, avec une bourse d'élite de la Fondation Alexander von Humboldt, son Habilitation sous la direction de Eric Voegelin, professeur d'histoire de la philosophie à l'université de Munich. Bonny Duala M'Bedy était un professeur d'université passionné et un scientifique d'exception. Avec son œuvre majeure "Xénologie, la science de l'étranger et le refoulement de l'humanité en anthropologie" (1977), il a développé une théorie qui a fait de lui un pionnier de la critique postcoloniale.

Lorsque, au début des années 70, Duala M'Bedy présente la théorie de la xénologie, l'ère de la ségrégation raciale aux Etats-Unis et des luttes anticoloniales sur le continent africain n'est pas encore révolue. Le débat intellectuel sur le colonialisme est à ses débuts. Des scientifiques de renom, comme Frantz Fanon, Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor ou Cheikh

Anta Diop avaient déjà posé les jalons d'une réflexion critique sur le colonialisme en tant que système politique et idéologique. La xénologie s'inscrit dans le sillage des écrits révolutionnaires. La revendication scientifique pour la justice prend de l'envergure dans le monde entier, et Duala M'Bedy a le mérite d'en être le précurseur. L'ouvrage "xénologie", est une critique fondamentale des modèles européens de perception et d'appréhension de l'Homme non-européen, modèles qui sont également discutés dans les théories postcoloniales et dans de nombreux débats antiracistes de l'époque.

Pendant longtemps, la hiérarchisation de l'ethnographie, où l'on parlait de "tribus", de "chefs" et de "primitifs" a dominé de nombreux voires, tous les courants de pensée. Cette distorsion idéologique par le langage dans les courants scientifiques, Duala M'Bedy la combattait avec une précision théorique sans pareil. Ses séminaires étaient exigeants ; il s'agissait d'épistémologie, d'une réflexion radicale sur les sys-

tèmes de valeurs et de valorisation, il fallait rendre perceptibles les rapports de pouvoir et de domination. Duala M'Bedy était un enseignant charismatique, captivant, attentif et plein d'humour.

En tant que professeur et mentor, Duala M'Bedy a marqué la pensée de plusieurs générations d'étudiants venus des quatre coins du monde. Il a inspiré des parcours professionnels et personnels. De nombreux anciens diplômés sont restés en contact avec lui et son "Kaiserswerther Institut für Xenologie", qui est un lieu par excellence de recherche et d'échange intellectuel. Duala M'Bedy a longtemps enseigné à l'université de la Ruhr à Bochum, et a également travaillé à Munich, Hambourg et Vienne. Il a occupé des postes de professeur invité à Düsseldorf, Salzbourg et Brême ; L'université d'Ibadan, au Nigeria, lui a décerné le titre de professeur honoraire à vie.

La xénologie comme changement de paradigme La xénologie est une grande avancée théorique, elle a permis de questionner une grande

partie de la conception européenne de l'Autre. Elle est une critique fondamentale du narratif européen sur l'altérité - et donc de l'anthropologie et de l'ethnologie. La xénologie dissocie l'altérité du sujet et thématise à la place les systèmes qui, guidés par leurs intérêts, instrumentalisent la notion d'étranger pour établir des rapports de force asymétriques. L'Etranger en soi n'existe pas, derrière le phénomène "étranger" il n'y a pas de sujet, mais une construction, un système. Le "système xénique" est un filtre à travers lequel chaque société passe au prisme d'autres sociétés et les catalogue. La désignation des personnes comme "étrangères" est toujours guidée par des intérêts précis visant à établir et consolider des rapports de force. Le discours sur l'altérité est toujours un discours sur le pouvoir. L'approche de la xénologie consiste à analyser ces systèmes xéniques afin de déterminer la production de la catégorie de l'étrangeté et sa finalité. Outre son intérêt pour la connaissance scientifique, la xénologie a également un côté normatif : elle entend faire triompher la justice. Elle veut placer chaque individu au centre de ses préoccupations. Elle ne veut pas se limiter uniquement à la description, mais aussi permettre le changement. Les publications de Duala M'Bedy ont déclenché une grande avancée dans des disciplines voisines, en l'occurrence la germanistique interculturelle et la philosophie interculturelle qui en ont découlées. À Bayreuth, on a développé une xénologie culturelle, à Bochum, la phénoménologie de l'étranger.

Duala M'Bedy était une exception à l'université, un savant qui suscitait beaucoup d'admiration. Il ignorait le racisme et l'injustice, il mettait

l'accent sur la générosité et l'équité. Il affrontait l'atmosphère homogène, parfois provinciale, de l'université allemande avec élégance et résilience. Retrouvailles et nouveaux projets En 2019, les chemins des compagnons de route et d'anciens élèves et ceux de Duala M'Bedy se croisent à nouveau en Allemagne. Les souvenirs communs et les discussions insouciantes dans des jardins ont ravivé l'étincelle qui a permis de faire connaître son œuvre à une jeune génération d'étudiants. La réédition de son livre "Xénologie", aujourd'hui épuisé, a été planifiée. Quelques pensées ont pu être consignées dans une interview réalisée en 2022. Jusqu'à la fin de sa vie, Duala M'Bedy a suivi les débats actuels et les confrontations politiques de manière éveillée et critique : justice entre les sexes, fuite et expulsion, violence raciste et antisémite, tout en faisant confiance aux jeunes générations qui ont une plus grande ouverture d'esprit et une vision plus globale et sont à même de revendiquer leurs droits - notamment parce qu'il existe désormais à leur portée, des catégories et des concepts scientifiques pour cette confrontation. Le 05 Février 2024, le Professeur Duala M'Bedy y a tiré sa révérence à Augsburg en Allemagne. L.-J. Bonny Duala M'Bedy sera inhumé à Douala, au Cameroun, dans le caveau familial. Nos condoléances les plus attristées et notre profonde sympathie vont à l'endroit de ses enfants, à sa famille au Cameroun, en Allemagne et en France, et à ses amis dans le monde entier.

Hilde W. Hoffmann, Yomb May, André Tang Bayock Pour les élèves, les collègues et les membres de l'Institut Kaiserswerther e.V

ASSEMBLÉE NATIONALE ET SÉNAT

Les dossiers que Paul Biya ne veut pas soumettre au parlement

Marché financier sous régional, Stratégie nationale de développement, Code électoral, décentralisation, etc. plusieurs activités et institutions sont grippées à cause d'un encadrement juridique insuffisant mais le président de la République ne semble pas encore disposé à faire voter les lois nécessaires.

Députés et sénateurs ont repris du service depuis le 5 mars 2024 pour la première session parlementaire de l'année. Après l'élection des bureaux de chaque chambre, le 22 mars dernier, le Parlement peut à présent examiner les projets de loi qui lui serait soumis. Même si aucun projet de loi n'a encore été déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale, plusieurs dossiers sont annoncés et/ou attendus au Parlement depuis des années.

Dans moins d'un an, le Cameroun doit



L'insécurité juridique plombe la planification du développement, le processus électoral, la lutte contre la corruption.

organiser des élections municipales et législatives. Mais le Code électoral nourri encore des querelles entre le parti au pouvoir

et l'opposition. Depuis 2011, l'organe en charge des élections (Elecam) a formulé une dizaine de recommandations en vue de

l'amélioration du processus électoral, restée sans suite à ce jour. Il en est ainsi de la révision de la loi du 19 avril 2012 portant Code Electoral à l'effet de « réhabiliter la loi n°2006/011 du 29 décembre 2006 portant création, organisation et fonctionnement d'Elections Cameroon » ; « ramener l'âge électoral à 18 ans, l'adossant en cela à l'âge pénal » ; « d'associer Elecam au processus de convocation du corps électoral ». Toutes choses qui créent une insécurité juridique et qui pourrait alimenter le contentieux post électoral, potentiellement conflictogène.

Depuis 2021, le gouvernement met en œuvre la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30). C'est la phase 2 de la Vision du développement du Cameroun à long terme (Vision 2035). Le 10 juillet 2020, le président de la République Paul

Biya a instruit au gouvernement de « finaliser l'Avant-projet de loi de modernisation de l'économie, portant orientation programmatique de la Stratégie Nationale de Développement du Cameroun pour la période 2020-2030. » Mais à ce jour, le Parlement attend toujours.

Au plan communautaire, certains analystes espèrent un acte du président Camerounais pour renforcer la sécurité juridique du marché financier sous régional. En 2017 à Ndjamen, les chefs d'Etat de la Cematic ont décidé de la fusion des marchés financiers de la Cematic, faisant de la Beac, le nouveau Dépositaire central à titre provisoire. Or, avant cette décision, la loi du 24 avril 2014 fixant les modalités de dématérialisation des valeurs mobilières désigne la Caisse autonome d'amortissement (CAA) comme Dépositaire central des valeurs mobilières du marché financier du Cameroun. Dès lors, la question est de savoir si la CAA peut continuer à assurer cette fonction malgré la fusion des marchés financiers de la Cematic. « Sous réserve des modifications textuelles, elle conserve bien son rôle de Dépositaire du processus de dématérialisation et à ce titre, elle assure la conservation de l'ensemble des valeurs mobilières non cotées au Cameroun », répond-on, sous cape, à la CAA. Pour le moment, rien ne permet d'envisager que le Cameroun va changer de position.

Blocages

Au niveau infranational, le président des Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC) Augustin Tamba a relancé en février 2023, le plaidoyer des élus locaux en faveur de la décentralisation fiscale et l'aboutissement urgent des réformes sur la fiscalité locale. « La loi sur la fiscalité locale est en ce moment l'objet d'une étude attentive dans la perspective de sa transmission au Parlement dans les délais qui ne me semblent pas très longs », répondra le ministre de la Décentralisation et du développement local, Georges Elanga Obam, le 6 mars 2023. Plus d'un an déjà et toujours rien.

Sur un autre plan, la Commission nationale anti-corruption (Conac), rappelle sans cesse que « le combat contre la corruption monterait d'un cran, si une loi nationale était promulguée. » Dans un article intitulé : « La lutte contre la corruption au Cameroun : un effort inachevé », Dr Marc Stéphane José Mgba Ndjie rappelle que « l'avant-projet, puis le Projet de Code pénal bilingue comportaient un article 184-2 sur l'enrichissement illicite. Mais la loi n°2016/007 du 16 juillet 2016 portant Code pénal n'a pas intégré l'infraction d'enrichissement illicite. » Le plaidoyer de la Conac a reçu le soutien du Réseau parlementaire de lutte contre la corruption le 10 janvier 2023 mais à date, aucun projet de loi n'a encore été transmis au Parlement dans ce sens.

Depuis plus d'un an, la première phase de la Couverture santé universelle (CSU) est mise en œuvre. Les femmes enceintes et les enfants de 0 à 5 ans sont les premiers bénéficiaires. Le seul hic est qu'il y a encore un dernier verrou à lever : « Nous aurions voulu qu'on ait déjà institué la loi sur la couverture santé universelle. Ce projet de loi a été élaboré par le gouvernement et nous pensons que lors des prochaines sessions parlementaires, le président de la République pourra transmettre cela au Parlement », annonçait le ministre de la Santé publique, Manaouda Malachie en juin 2021 devant la Représentation Nationale dans le cadre de la séance plénière spéciale consacrée à la CSU.

Philippe Nsoa

CEMAC'S CAPITAL MARKET AWARDS

Les contours de la 2ème édition dévoilés



Une vue du panel

La salle des marchés de la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (Bvmac) a servi de cadre ce lundi 18 mars 2024 au lancement de la seconde édition de l'événement des Cematic's Capital Market Awards. Le point de presse organisé par la société spécialisée en communication financière, La Lettre Sarl et qui bénéficiait de la présence du Dr Louis Banga Tolo, Dg de la Bvmac, a offert l'opportunité à la presse nationale et internationale d'être au parfum de toutes les déclinaisons de cet événement prestigieux, dédié à la rencontre et à l'émulation entre les acteurs du marché des capitaux de la sous-région. Organisé en partenariat avec la Bvmac et la Cosumaf, l'autorité de régulation, cette cérémonie de distinction des meilleurs acteurs et de la vulgarisation de la culture boursière, qui se déroulera du 03 au 05 avril 2024, à Douala, au Cameroun, aura pour thématique centrale : "Le marché

financier : levier de financement et de développement des entreprises de la zone



L'intervention du DG de la Bvmac lors de la conférence de presse

CEMAC". L'innovation forte pour l'édition 2024, est le salon des acteurs qui durera 03 jours pendant lesquels se croiseront ceux directement impliqués dans le marché financier de la sous-région CEMAC mais aussi tous ceux qui exercent dans d'autres corps de métier (structures privées ou publiques, collectivités locales...). L'objectif étant d'imprégner chacun sur les opportunités de financement et de découvrir les mécanismes de levée de fonds sur le marché monétaire et financier. L'apothéose aura lieu le 05 avril 2024 avec la cérémonie des awards qui seront attribués aux acteurs les plus actifs du marché financier par un jury indépendant, sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs.

Présent dans l'assistance, Rodrigue Moukalla, le Dg de la société de gestion d'actifs Emerald Asset management n'a pas manqué d'exprimer son soutien actif à la cérémonie des awards du marché des capitaux de l'Afrique centrale édition 2024.

Henry Diabate M

« CEMAC'S CAPITAL MARKET AWARDS », ACTE 2

L'édition imprime le concept

Les opportunités offertes par le marché financier de la Cematic seront dévoilées aux entreprises.

Malgré ses ressources naturelles abondantes, les économies des États de la CEMAC ont de la peine à se développer. Le concept « Cematic's Capital Market Awards », initié par la société de communication « La Lettre Sarl » en partenariat avec la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (Cosumaf) et la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (Bvmac) vise à informer davantage les populations de la sous-région, en particulier les chefs d'entreprise et les PME, des avantages et les possibilités de financement offerts par le marché des capitaux en général. La seconde édition

en imprime d'ailleurs le concept avec pour thème « le marché financier : levier de financement et de développement des entreprises de la Cematic » qui se met l'accent sur le rôle du marché financier en tant que levier de financement et de développement des entreprises de la CE-

MAC. Il a également pour objectifs de vulgariser la culture du marché des capitaux, sensibiliser les acteurs économiques et les informer sur les opportunités qu'offre ledit marché.

C'est ainsi que pour cette édition, nous encourageons une plus grande participation des

entreprises privées, particulièrement les Pme et le public en général, à participer activement aux différentes activités qui seront organisées au cours de cette édition qui apportera une réponse à leurs besoins d'investissement.

Emmanuel UM



**SOUS LE PARRAINAGE DE LA DIRECTION GENERALE DU TRESOR, DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE (DGTCFM),
AVEC LE PARTENARIAT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHE FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE (COSUMAF),
ET DE LA BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE (BVMAC)**

SEMINAIRE ORGANISE PAR LA LETTRE SARL

Le 4 avril 2024 au Platinum Cocotiers Hôtel à Douala

Thème central : Marché financier : levier de financement et de développement des entreprises

Activités	Contenu	Intervenants
Thème 1	Entreprises et Marché financier (Bourse) : quelles politiques publiques pour l'épargne financière et l'inclusion financière capitalistique	MINEPAT/CMR
		COSUMAF / BEAC /Pref-CEMAC
Thème 2	Le Marché financier (Bourse), un mode de financement structurant des entreprises : l'expérience de la Régionale Bank	D.G BVMAC
		DG Régionale de Bank Ex-DG Alios Finance
Thème 3	Marché financier de la CEMAC : pourquoi et comment prioriser les PME	MINPMEESA/CMR
		D.G. BVMAC Président GECAM Sté de bourse
Thème 4	Comprendre les subtilités des gains fiscaux dans les activités au Marché financier (en bourse).	Direction des Impôts
		Société de bourse Société cotée Expert fiscal

AFRIQUE CENTRALE

La BDEAC et la BADEA s'associent pour doper le secteur privé

Les deux Institutions de financement du développement se sont accordées le 16 mars 2024 de mettre en place une ligne de financement en faveur du secteur privé de la sous-région. Le financement au secteur privé subsaharien de la Badea atteindra 20% du portefeuille de prêts avant la fin de l'année 2024.

Pour le financement de leurs activités, les entrepreneurs de la sous-région peuvent l'engagement renforcé de deux Institutions régionales de financement du développement : la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (Bdeac) et la Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique (Badea). A l'occasion de la visite de travail le 16 mars 2024 du président de la Bdeac, Dieudonné Evou Mekou auprès de son homologue de la Badea, Dr Sidi Ould TAH, les deux dirigeants ont convenu de mettre en place une ligne de financement des projets en faveur du secteur privé en Afrique Centrale, apprend-on d'un communiqué conjoint publié par les deux Institutions le 18 mars dernier.

Pour le président de la Bdeac, « cette démarche s'inscrit en parfaite adéquation avec le Plan Stratégique 2023-2027 "Azobé" qui prévoit l'affectation de 45% des prises d'engagement à des initiatives privées en vue du renforcement de la diversification des économies. » Plus concrètement, il s'agira de fournir des financements appropriés à des projets des secteurs économiques à même de contribuer à la création d'emplois, à

l'amélioration des conditions de vie et à l'atténuation de la pauvreté ainsi qu'au développement durable dans les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac). De même, les deux Institutions entendent également œuvrer au renforcement des capacités des Agents dans le cadre des activités de financement du Commerce.

La coopération entre la Badea et la Bdeac s'est développée de manière significative au cours des dernières années. En effet, entre 2009 et 2022, la Bdeac a bénéficié de cinq lignes de crédit d'un montant global d'environ 61 milliards de FCFA en faveur du financement des projets de développement dans la sous-région. Par ailleurs, la Badea a intégré l'actionnariat de la Bdeac depuis le 10 mars 2021 ainsi qu'elle a souscrit à la nouvelle augmentation du capital social de la Banque approuvée par les plus hautes instances de décision en 2023.

1 million de PME africaines
Le 7 avril 2022, la banque a annoncé la hausse de 376% de son capital autorisé, qui passe de 4,2 milliards à 20 milliards de dollars, une « augmentation de capital historique », approuvée « à l'unanimité par les 18 actionnaires souverains de la banque, membres de la Ligue des Etats Arabes ». Dans le cadre de son plan 2020-2024, la banque se veut plus ambitieuse. « L'augmentation de capital vise à renforcer la mise en œuvre du 8ème plan quinquennal, qui prévoit 1,7 milliard de dollars [de financements] pour le secteur public, 1 milliard de

dollars pour le secteur privé, 520 à 600 millions de dollars pour le commerce [entre pays arabes et subsahariens] et 50 millions de dollars pour les subventions », indique un communiqué.

Les analystes de l'agence Moody's, la part des financements au secteur privé subsaharien est attendue à 20% du portefeuille de prêts d'ici à la fin 2024 et 80% du portefeuille de prêts concentrés au niveau des Etats, contre à peine 12% et plus de 88% respectivement au cours du précédent plan quinquennal (2015-2019). Dans cette perspective, les PME représentent l'un des axes majeurs de la stratégie.

Partant du constat que les PME ne disposent pas toujours des garanties requises par les banques, « nous collaborons donc avec l'Africa Guarantee Fund, l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique et le Fonds africain de garantie et de coopération économique pour y remédier (...) Nous avons besoin des banques commerciales à travers lesquelles les flux de financement sont analysés, mais aussi des banques de développement, des acteurs logistiques, des canaux de commercialisation... », expliquait Sidi Ould Tah dans un entretien accordé à nos confrères de « La Tribune Afrique » en septembre 2023. « La plateforme sera lancée 2024. Nous nous préparons actuellement avec l'agence de développement de l'Union africaine, un projet-pilote qui concerne 1 million de TPE et de PME africaines », avait-il déclaré.

Philippe Nsoa

CONGO

463,5 milliards octroyés par la Banque mondiale

Cette enveloppe, annoncée lors de l'ouverture des travaux de la revue annuelle de la performance des projets financés par la Banque à Brazzaville, s'inscrit dans le cadre du partenariat avec la République du Congo pour la période 2020-2025 et vise principalement à renforcer la gestion économique.

La Banque mondiale a annoncé le 19 mars 2024 la mise à disposition d'un financement de 766 millions USD, soit environ 463,5 milliards de Fcfa, pour la République du Congo afin de soutenir douze projets de développement. Cette enveloppe, annoncée lors de l'ouverture des travaux de la revue annuelle de la performance des projets financés par la Banque à Brazzaville, s'inscrit dans le cadre du partenariat avec la République du Congo pour la période 2020-2025 et vise principalement à renforcer la gestion économique du pays.

Si les deux instances ne présentent pas concrètement leurs intitulés, la Banque mentionne que sept des douze projets financés sont nationaux et en corrélation avec les priorités du Plan national de développement (PND) 2022-2026. Ce PND à vocation économique, priorise les secteurs de l'agriculture, le numérique, le tourisme, l'immobilier, l'industrie et les Zones économiques spéciales (ZES) et vise à mettre en place un nouveau cadre de coordination pour le financement des projets d'investissements publics, afin d'améliorer la gestion des dépenses et la réalisation des projets.

Améliorer le climat des affaires

A terme, les projets concernés devraient contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires pour le secteur privé, au renforcement du capital humain, avec un accent sur l'inclusion sociale et la croissance durable, au développement de l'agriculture et la protection sociale entre autres. Ceux-ci cherchent à améliorer les compétences et les capacités des individus dans des secteurs prioritaires tels que l'éducation, la santé, la formation pour l'employabilité et l'environnement et les infrastructures afin de stimuler le développement social et la croissance économique du pays.

Sur ce dernier point, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre congolaise du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, a révélé que « l'économie congolaise a enregistré une croissance de 2% en 2023 et devrait atteindre 4,9% cette année [2024], grâce à la reprise du secteur pétrolier... le secteur non pétrolier affiche également des performances solides, avec un PIB de 3,4% en 2023 et une prévision de 5% en 2024 ».

En effet, selon les données de l'institution de Bretton Woods, le paysage économique de la République du Congo se caractérise par une résilience face aux défis mondiaux et une croissance modérée du PIB estimée à 7,5% en 2023 et 5,7% en 2024, favorisée par le secteur pétrolier avec des prévisions de croissance de 3,8% durant l'année en cours. La Banque relève également que l'inflation globale devrait tomber à 5,8 % en 2024 et à 4,4 % en 2025. Ces performances devraient contribuer « fortement à soutenir le dynamisme de croissance, en rapport avec les efforts de transformation structurelle d'une économie placée sur les rails de la mise en œuvre du plan national de développement 2022-2026 et la facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international », a indiqué la ministre.

Soulignons qu'en 2023, le portefeuille de la Banque mondiale dans ce pays membre de la Cemac s'élevait à près de 570 millions USD, environ 344,5 milliards Fcfa avec huit projets exécutés sur un total de seize soumis, selon Louise Pierrette Mvono, représentante pays de l'institution. Ainsi, ce nouveau financement accordé est en hausse de 34,5% par rapport à l'année précédente.

MM

BOURSE DES VALEURS MOBILIÈRES DE LA CEMAC

OPCVM : Fonds Commun de Placement et Société d'Investissement à Capital Variable

Société de gestion	Dépositaire	OPCVM	Catégorie	Valeur liquidative							
				Origine	Précédente		Actuelle		Variation		
					Valeur	Date	Valeur	Date	Date	%	Préc.
Quotidiennes											
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	BGFIBANK CAMEROUN	FCP AB AVENIR	D	1 000	1 094,63	08/03/2024	1 096,94	22/03/2024	21/09/2023	9,69%	0,21%
EDC ASSET MANAGEMENT CEMAC	ECOBANK CAMEROUN	FCP ECOBANK MONETAIRE CEMAC	M	1 000	1 039,21	04/03/2023	1 039,35	05/03/2024	07/03/2023	3,94%	0,01%
Hebdomadaires											
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	UBA BANK CAMEROUN	FCP AB CASH	M	10 000	11 316,45	08/03/2024	11 335,04	22/03/2024	19/08/2021	13,35%	0,16%
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	UBA BANK CAMEROUN	FCP AB INVEST	O	10 000	11 429,46	08/03/2024	11 454,81	22/03/2024	19/08/2021	14,55%	0,22%
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP PERFORMANCE	O	10 000	10 696,44	08/03/2024	10 716,57	22/03/2024	11/08/2022	7,17%	0,19%
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	BGFIBANK CAMEROUN	FCP CAP OBLIGATIONS	O	10000	10 996,04	08/03/2024	11 013,43	22/03/2024	25/03/2022	10,13%	0,16%
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	BGFIBANK CAMEROUN	FCP AB DIVERSIFIE	D	10000	10 230,55	08/03/2024	10 252,91	22/03/2024	18/09/2023	2,53%	0,22%
ASCA ASSET MANAGEMENT	ASCA	FCP ASCA LIQUIDITES	M	10 000	13 322,04	01/03/2024	13 324,02	08/03/2024	03/02/2017	33,24%	0,01%
ASCA ASSET MANAGEMENT	ASCA	FCP ASCA PATRIMOINE	O	10 000	14 181,23	01/03/2024	14 188,50	08/03/2024	03/02/2017	41,89%	0,05%
ASCA ASSET MANAGEMENT	ASCA	FCP ASCA HORIZON	O	10 000	13 068,79	01/03/2024	13 079,11	08/03/2024	11/05/2018	30,79%	0,08%
CORRIDOR ASSET MANAGEMENT	LCB BANK	FCP CORRIDOR RENDEMENT	D	7 723	9 107,43	08/03/2024	9 114,11	15/03/2024	27/12/2019	18,01%	0,07%
EDC ASSET MANAGEMENT CEMAC	ECOBANK CAMEROUN	FCP ECOBANK OBLIGATAIRE CEMAC	M	10 000	12 727,00	21/02/2024	12 740,80	28/02/2024	21/07/2020	27,41%	0,11%
ELITE CAPITAL ASSET MANAGEMENT S.A.	Afriland First Bank	FCP ELITE CAPITAL INVEST	O	10 000	11 104,22	08/03/2024	11 117,41	15/03/2024	12/08/2022	11,17%	0,12%

Société de gestion	Dépositaire	OPCVM	Catégorie	Valeur liquidative							
				Origine	Précédente		Actuelle		Variation		
					Valeur	Date	Valeur	Date	Origine		Préc.
ELITE CAPITAL ASSET MANAGEMENT S.A.	Afriland First Bank	FCP ELITE CAPITAL RECORD	D	10 000	11 218,45	08/03/2024	11 230,94	15/03/2024	12/08/2022	12,31%	0,11%
ELITE CAPITAL ASSET MANAGEMENT S.A.	CCA -Bank	FCP CCA PERFORMANCE	O	10 000	11 192,85	08/03/2024	11 201,91	15/03/2024	20/01/2023	12,02%	0,08%
ENKO CAPITAL CENTRAL AFRICA	UBA CAMEROUN	FCP ENKO CAPITAL PALMARES	O	10 000	10 898,64	07/03/2024	10 914,48	14/03/2024	20/12/2022	9,14%	0,15%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS CONFORT	O	10 000	11 057,00	27/02/2024	11 078,00	12/03/2024	19/07/2022	10,78%	0,19%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS TRESO PRIVILEGE	M	10 000	10 931,00	27/02/2024	10 944,00	12/03/2024	19/07/2022	9,44%	0,12%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS PROMO PME	M	10 000	10 853,00	27/02/2024	10 871,00	12/03/2024	19/07/2022	8,71%	0,17%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP ATLANTIQUE PERFORMANCE	O	10 000	13 385,80	08/03/2024	13 400,22	15/03/2024	21/12/2018	34,00%	0,11%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP HARVEST LIQUIDITÉS	M	10 000	11 322,75	08/03/2024	11 332,57	15/03/2024	17/09/2021	13,33%	0,09%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP EVEREST FINANCE RENDEMENT	O	100 000	114 546,72	08/03/2024	114 644,87	15/03/2024	05/04/2021	14,64%	0,09%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP HARVEST ACTIONS CEMAC	A	100 000	113 305,41	01/03/2024	113 500,97	15/03/2024	06/08/2021	13,50%	0,17%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	ECOBANK CAMEROUN	FCP HARVEST TRÉSORERIE	M	10 000	12 481,18	08/03/2024	12 492,26	15/03/2024	11/10/2019	24,92%	0,09%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BGFIBANK CAMEROUN	FCP BGFIBank ATLAS	O	100 000	107 083,38	08/03/2024	107 180,94	15/03/2024	18/11/2022	7,18%	0,09%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP CRBC LONGEVITÉ	O	1 000 000	1 079 074,72	11/03/2024	1 080 089,35	18/03/2024	06/02/2023	8,01%	0,09%
L'ARCHER CAPITAL ASSET MANAGEMENT	UBA CAMEROUN	FCP L'ACM KIMIA	M	10 000	10 614,00	08/03/2024	10 623,00	15/03/2024	28/10/2022	6,23%	0,08%
L'ARCHER CAPITAL ASSET MANAGEMENT	UBA CAMEROUN	FCP L'ACM PERFORMANCE	O	10 000	11 521,00	08/03/2024	11 537,00	15/03/2024	28/10/2022	15,37%	0,14%
L'ARCHER CAPITAL ASSET MANAGEMENT	UBA CAMEROUN	FCP RAPEC	O	10 000	11 027,00	08/03/2024	11 033,00	15/03/2024	11/11/2022	10,33%	0,05%
MAKEDA ASSET MANAGEMENT	UBA CAMEROUN	FCP MAKEDA HORIZON	O	10 000	10 431,43	01/03/2024	10 441,41	08/03/2024	11/05/2023	4,41%	0,10%
SOCIETE GENERALE CAPITAL ASSET MANAGEMENT CENTRAL AFRICA	SOCIETE GENERALE CAMEROUN	FCP SOGEFIRST	O	10 000	10 044,00	14/03/2024	10 052,00	21/03/2024	01/02/2024	0,52%	0,08%
Mensuelles											
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ABD KOMO	A	10 000	9 817,12	08/03/2024	9 817,12	22/03/2024	11/08/2022	-1,83%	0,00%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS CONFORT	O	10 000	11 036,00	13/02/2024	11 078,00	12/03/2024	19/07/2022	10,78%	0,38%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS TRESO PRIVILEGE	M	10 000	10 912,00	13/02/2024	10 944,00	12/03/2024	19/07/2022	9,44%	0,29%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS PROMO PME	M	10 000	10 834,00	13/02/2024	10 871,00	12/03/2024	19/07/2022	8,71%	0,34%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP ATLANTIQUE PERFORMANCE	O	10 000	13 325,50	09/02/2024	13 400,22	15/03/2024	21/12/2018	34,00%	0,56%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP HARVEST LIQUIDITÉS	M	10 000	11 283,88	09/02/2024	11 332,57	15/03/2024	17/09/2021	13,33%	0,43%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP EVEREST FINANCE RENDEMENT	O	100 000	114 159,28	09/02/2024	114 644,87	15/03/2024	05/04/2021	14,64%	0,43%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP HARVEST ACTIONS CEMAC	A	100 000	113 087,49	16/02/2024	113 500,97	15/03/2024	06/08/2021	13,50%	0,37%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	ECOBANK CAMEROUN	FCP HARVEST TRÉSORERIE	M	10 000	12 434,22	09/02/2024	12 492,26	15/03/2024	11/10/2019	24,92%	0,47%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BGFIBANK CAMEROUN	FCP BGFIBank ATLAS	O	100 000	106 611,21	09/02/2024	107 180,94	15/03/2024	18/11/2022	7,18%	0,53%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP CRBC LONGEVITÉ	O	1 000 000	1 075 201,75	13/02/2024	1 080 089,35	18/03/2024	06/02/2023	8,01%	0,45%
Trimestrielles											
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS CONFORT	O	10 000	10 917,00	12/12/2023	11 078,00	12/03/2024	19/07/2022	10,78%	1,47%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS TRESO PRIVILEGE	M	10 000	10 808,00	12/12/2023	10 944,00	12/03/2024	19/07/2022	9,44%	1,26%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS PROMO PME	M	10 000	10 745,00	12/12/2023	10 871,00	12/03/2024	19/07/2022	8,71%	1,17%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP ATLANTIQUE PERFORMANCE	O	10 000	13 196,04	08/12/2023	13 400,22	15/03/2024	21/12/2018	34,00%	1,55%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP HARVEST LIQUIDITÉS	M	10 000	11 181,10	08/12/2023	11 332,57	15/03/2024	17/09/2021	13,33%	1,35%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP EVEREST FINANCE RENDEMENT	O	100 000	113 495,76	08/12/2023	114 644,87	15/03/2024	05/04/2021	14,64%	1,01%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP HARVEST ACTIONS CEMAC	A	100 000	112 330,48	22/12/2023	113 500,97	15/03/2024	06/08/2021	13,50%	1,04%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	ECOBANK CAMEROUN	FCP HARVEST TRÉSORERIE	M	10 000	12 346,39	08/12/2023	12 492,26	15/03/2024	11/10/2019	24,92%	1,18%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BGFIBANK CAMEROUN	FCP BGFIBank ATLAS	O	100 000	105 129,82	08/12/2023	107 180,94	15/03/2024	18/11/2022	7,18%	1,95%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP CRBC LONGEVITÉ	O	1 000 000	1 053 171,50	11/12/2023	1 080 089,35	18/03/2024	06/02/2023	8,01%	2,56%

CEMAC

La BEAC entrevoit une hausse de la croissance

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) table sur des perspectives encourageantes pour les pays de la sous-région au cours des prochains mois.

Les économies de la sous-région devraient sortir petit à petit la tête de l'eau en dépit d'un environnement international difficile qui continue d'impacter les activités dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). C'est l'une des principales informations que l'on peut retenir au terme de la première session annuelle du Comité de politique monétaire (CPM) qui s'est tenue le 25 mars 2024 à Yaoundé. Une session présidée par son président Yvon Sana Bangui, nommé gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) le 9 février dernier par la Conférence des chefs d'Etat de la CEMAC.

Faisant la revue du contexte actuel, il ressort que les perspectives économiques, monétaires et financières seraient marquées par une croissance économique de 3,6% en



2024 contre 2,7% en 2023. Une croissance soutenue principalement par des activités non pétrolières qui se situent à 4,1% contre 3,1% lors du précédent exercice nonobstant

les tensions inflationnistes qui restent persistantes autour de 5,5% en 2024, c'est-à-dire, supérieur à 3%, le taux toléré en zone CEMAC. Par ailleurs, en dehors d'un léger

repli des réserves de changes de 2,7%, l'on note une augmentation de la masse monétaire de 12,6% contre 9,1% en 2023, de même que la dynamique des opérations sur le marché des valeurs du trésor devrait se poursuivre.

« Ainsi, au regard des évolutions économiques et financières marquées au niveau international par de fortes incertitudes, et au niveau sous-régional par des réalisations macro-économiques plutôt favorables, une position extérieure confortable, et une inflation globale encore élevée malgré une inflation sous-jacente sur une tendance baissière depuis février 2023, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangé les taux d'intérêt des appels d'offres à 5,00%, le taux de la facilité de prêt marginal à 6,75%, et le taux de la facilité de dépôt à 0,00% ».

De même, les coefficients des réserves obligatoires restent à 7,00% sur les exigibilités à vue et 4,50% sur les exigibilités à terme.

Achille Mbog Pibasso

FINANCEMENT DES INDUSTRIES GABONAISES

Les propositions gouvernementales pour améliorer la compétitivité et la robustesse du secteur

En procédant à la clôture du Forum sur le financement des industries gabonaises le 22 mars 2024 à Libreville, le ministre de l'Industrie a proposé quelques pistes de solution devant permettre de faire décoller un secteur dont les acteurs locaux ont de plus en plus de mal à accéder aux financements.

A la suite des échanges entre les industriels et les représentants des institutions financières et des établissements bancaires, la tutelle a fait quelques propositions devant permettre au secteur de décoller au moment où ses principaux acteurs se plaignent de plus en plus du difficile accès aux financements, principal frein au renforcement et à l'industrialisation du Gabon. Se disant conscient qu'« un pays ne peut se développer sans un réel tissu industriel », François Mbongo Rafemo Bourdette a, d'une part, invité les responsables d'unités industrielles à s'« investir davantage pour une industrie gabonaise plus forte et plus compétitive », notamment à travers l'élaboration de business plans cohérents et la tenue d'une comptabilité régulière.



Une attitude du Docteur François Mbongo Rafemo Bourdette, nouveau ministre de l'Industrie au Gabon

Le ministre de l'Industrie a, d'autre part, exhorté les différents véhicules de financement à reconnaître les critiques relatives aux taux d'intérêt jugés trop élevés pratiqués notamment par les banques commerciales. « Nous avons tous pu constater, lors des échanges des différents panels que le problème d'accès au financement des projets industriels reste entier », a-t-il rappelé, estimant néanmoins que « les

responsabilités sont partagées ».

Aussi, le membre du gouvernement propose-t-il aux différentes parties de signer trois conventions : la première avec l'Ordre national des experts comptables « pour la mise en place d'un tarif préférentiel en vue de l'accompagnement des entreprises industrielles », la deuxième avec la Banque mondiale, la Bad, la BDEAC et l'Onudi « pour la mise en place d'un fonds

d'appui d'industrialisation du Gabon et le renforcement des fonds existants » et la troisième avec les établissements bancaires « pour la mise en place d'un fichier aux conditions privilégiées pour les industries ».

Il préconise également, entre autres, l'élaboration d'un fichier renseignant sur l'ensemble des industriels qui contiendrait les projets et les besoins en financement adressés aux partenaires au développement, aux établissements bancaires et financiers privés et publics.

« L'organisation de ce forum n'est qu'un moyen parmi tant d'autres pour résoudre la question sur le financement des industries, a estimé le patron de l'Industrie au Gabon. J'encourage donc l'ensemble des organismes de financement publics et privés à vulgariser leurs mécanismes et à recueillir les besoins des porteurs de projets à qui j'exhorte à la persévérance et à la responsabilité, car il n'y a pas de succès sans sacrifice », a souligné le membre du gouvernement.

Constat

Il faut dire que ce forum intervient

plusieurs semaines après que le membre du gouvernement a initié une tournée des différentes unités industrielles du pays, particulièrement à Libreville, sa banlieue et à Port-Gentil, capitale économique du Gabon. L'objectif, explique-t-il, était de « s'imprégner des difficultés liées à l'implantation, à l'exercice, au développement et à la diversification des activités industrielles ». Au Gabon, reconnaît-il, « les problématiques liées aux coûts des facteurs de commission, au transport logistique, à la qualité et à la disponibilité des infrastructures, l'accès à l'énergie, la parafiscalité, la lourdeur des démarches administratives, mais aussi le coût des accès au financement demeurent de véritables goulots d'étranglement pour les industriels ».

Il s'est agi, au cours des deux jours des travaux, de faire profiter les participants au forum de l'expérience de ceux ayant bénéficié des différents mécanismes d'appui au financement ; et aux PME industrielles, les mécanismes de financement prévus par la RSE des grandes entreprises industrielles.

Michée Medjo



Journal de
l'Economie et
des Marchés

Maintenez le lien, abonnez-vous à la version numérique



Tél. : (237) 696 49 24 40
E-mail : lettrebourse@gmail.com

Retrouvez nous sur ekiosque.com

FIN DE RESTRUCTURATION

L'Etat annonce la privatisation de la CBC

La décision du gouvernement de désigner un consortium pour piloter le processus de privatisation présage la fin de la restructuration de la Commercial Bank Cameroun (CBC).

L'Etat du Cameroun qui avait pris le contrôle de l'actionnariat de cette banque à hauteur de 98% en 2017 évitant au minimum une nouvelle administration provisoire, va vendre ses actions laissant la porte libre à la privatisation de la Commercial Bank Cameroun (CBC). En effet, le gouvernement par le biais du Ministre des Finances (MINFI) Louis Paul Motazé, a signé le 06 mars 2024, un communiqué dans lequel est dévoilé le consortium de conseils qui accompagnera l'Etat du Cameroun dans cette transaction financière.

Chapeauté par le cabinet franco-britannique Rothschild & Co, ce consortium dont les autres membres n'ont pas été précisés devra avant la fin du premier semestre au plus tard, boucler l'opération. Selon les termes du communiqué, «les offres fermes des repreneurs potentiels sont attendues dans les prochaines semaines par le ministère des Finances. Ce processus de sélection d'un repreneur stratégique devrait aboutir à la signature d'un accord de rachat d'ici la fin du premier semestre 2024, suivie de l'introduction en bourse qui doit être conclue avant fin décembre 2024».



La cession des parts de l'Etat qui aurait pu s'achever depuis quelques années avait pris du retard dit-on à cause des « insuffisances managériales » qui ont débouché aux changements à la tête de cette banque. Selon toute vraisemblance, la décision du gouvernement comble des attentes internes, car selon Léandre Djummo, le Directeur général de la CBC, pour se désengager de cet étalement de crédit, l'Etat du Cameroun a

décidé de «confier la banque à un partenaire stratégique qui sera recruté après une procédure de manifestation d'intérêts, d'ouvrir une partie du capital aux investisseurs privés nationaux à travers la mise d'une partie des actions sur le marché régional (BVMAC) et de conserver une participation résiduelle dans le capital».

S'il est vrai que dans son communiqué le MINFI ne révèle pas la configuration de ce

qui pourrait être le nouvel actionnariat, tout laisse croire qu'au moins 51% des actions seront cédées au partenaire stratégique, 30% aux investisseurs nationaux, 17% des parts pourraient rester la propriété de l'Etat et les 2% restants détenus par la compagnie d'assurance Allianz.

A l'origine propriété du groupe Victor Fotso, la CBC avait été mise sous administration provisoire par la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) en 2009. L'Etat y a injecté plus de 10 milliards de FCFA en 2013 permettant ainsi sa recapitalisation avant d'en devenir l'actionnaire de référence en 2017. Une restructuration qui a porté des fruits, puisque la CBC participe aux actions de financement de l'économie nationale prenant même la tête d'une syndication de banques. En vue de finaliser la restructuration de cette banque, le gouvernement avait lancé en 2022, un Avis à manifestation d'intérêt (AMI) pour le recrutement d'un conseil devant assister l'Etat pour parachever ce processus.

D'après des sources, en 2022, la CBC a affiché un total bilan de 578,5 milliards de FCFA pour un résultat net en augmentation qui a atteint 3,4 milliards de FCFA en 2021. Avec 24 agences, la Commercial Bank-Cameroun, continue le maillage du territoire national avec une présence dans les dix régions du pays.

Achille Mbog Pibasso

C2D CAMEROUN-FRANCE

La faiblesse du système d'information et le déficit de trésorerie plombent les appuis budgétaires sectoriels

Le troisième C2D entre la France et le Cameroun a prévu une enveloppe de 121 milliards sous forme d'appuis budgétaires sectoriels dont 14 milliards à décaisser entre 2023-2025. Mais la faiblesse du système de remontée d'information limite la consommation des ressources.

Les membres du Comité de suivi des Appuis Budgétaires Sectoriels (ABS) du 3ème C2D signé entre le Cameroun et la France le 30 juin 2016 et couvrant la période 2017-2025 ont tenu leur 8ème session le 20 mars 2024 à Yaoundé. Cette rencontre qui comptait pour la deuxième session du triennat 2023-2025 a tablé d'une part sur l'examen des rapports annuels 2023 d'exécution technique et financière de l'ABS produits par les administrations bénéficiaires : le ministère de l'Education de Base (Minedub), le ministère de la Santé publique (Minsanté) et le ministère de l'Economie, de la planification et de l'aménagement du territoire (Minepat) à travers le Projet Filets Sociaux ; et d'autre part sur l'épineuse problématique des retards enregistrés dans le décaissement ou la mise à disposition des ressources par le trésor relevée par les différentes administrations bénéficiaires, empêchant ainsi un déploiement serein des ABS. Le président du comité de pilotage, par ailleurs directeur général du budget au ministère des Finances, Cyrill Edou Alo'o, explique qu'à date, « les deux principaux défis de cette opération d'ABS 2023-2025 concer-



20 milliards à décaisser d'ici 2025 pour réduire les inégalités socio-économique et de genre au Cameroun.

nent la difficile remontée des informations pour les budgets gérés au niveau des CTD et le déficit de trésorerie ».

En termes de bilan de la première année du triennat 2023-2025 des ABS du 3ème C2D, le Minsanté relève des retards dans la signature de la convention avec l'assistance technique allemande (GIZ). Ce qui a compromis la mise en œuvre des activités de l'exercice 2023, la GIZ n'ayant pas pu se déployer à temps. Toutefois, « les équipes se sont mobilisées pour produire les résultats avec les moyens disponibles. Les activités relatives notamment au Chèque Santé se sont poursuivies concomitamment avec la mise sur pied de la Couverture Santé Uni-

verselle (CSU) », explique-t-on.

20 milliards à décaisser

Le Projet filets sociaux, qui en réalité n'est pas bénéficiaire de l'ABS au triennat 2023-2025, a néanmoins poursuivi les activités à cause des difficultés de trésorerie au niveau du Basket Fund. « Ces difficultés n'ont pas permis d'utiliser l'ensemble des ressources qui ont été allouées au projet sur triennat 2020-2022. Le reliquat disponible à ce jour dans le Basket Fund s'élève à 2,7 milliards », apprend-on. Toutefois, grâce à un nouveau financement avec la Banque Mondiale, à date le Projet affiche les résultats suivants : 22.000 nouveaux bénéficiaires

des Transferts Monétaires Ordinaire (TMO), 12.500 nouveaux bénéficiaires des Transferts Monétaires d'Urgence (TMU) et 10.000 nouveaux bénéficiaires des Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (Thimo).

Le Minedub, lui, a reçu un appui de 2,096 milliards de FCFA. Le rapport d'activités montre que les 68 projets de construction des salles de classe programmés en 2023 ont été attribués. 59 projets sont achevés et 32 réceptionnés. Par ailleurs, le Minedub a procédé à l'actualisation des données de la carte scolaire en 2023. De plus, des efforts ont été consentis pour améliorer les conditions de vie des enseignants grâce à la construction de 112 logements dont 103 achevés.

En perspective, il est prévu une session du Comité qui devrait tabler sur la réaffectation du reliquat du triennat 2020-2022 (5,601 milliards). Pour mémoire, le 3e C2D a prévu une enveloppe de 121 milliards à mettre en œuvre sous forme d'ABS, répartie en trois triennats. Après l'exécution des deux premiers : 2017-2019 (39,3 milliards) et 2020-2022 (67,8 milliards), la France et le Cameroun ont convenu de mettre en œuvre un troisième et dernier triennat d'ABS 2023-2025 (14 milliards, en principe). Ce dernier triennat vise d'une part à renforcer le capital humain et d'autre part à réduire les inégalités socio-économiques et de genre au Cameroun.

Dagoro Etroukan

POLITIQUE GENRE

72 milliards de FCFA pour promouvoir l'égalité homme-femme

Depuis 2022, une dizaine de ministères sont retenus dans la phase pilote de la « budgétisation sensible au genre ». L'enveloppe globale prévue par la loi de Finances 2024 est en baisse de plus de 15 milliards de FCFA sur un an.

Le Cameroun a célébré la 39e édition de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars 2024 sous le thème : « Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme ». Question de réfléchir sur les résultats de réduction des progrès inégalités femmes/hommes... Certes, la problématique liée au genre apparaît clairement dans les quatre piliers de la Stratégie Nationale de Développement (SND30), cadre de référence de l'action gouvernementale sur la période 2020-2030, mais les statistiques laissent apparaître des disparités homme-femme en termes d'accès aux facteurs de production au Cameroun.

Pour « lisser » ces écarts, le gouvernement a entrepris en 2022 à travers une dizaine de ministères pilotes, d'allouer d'une manière spécifique dans les budgets des administrations sectorielles, des ressources pour des « activités genre sensible ». En 2024, l'enveloppe globale des activités « genre sensible » des administrations pi-



Malgré les engagements du gouvernement, les femmes restent une majorité invisible au Cameroun.

lotés est de 72,422 milliards de FCFA contre 88,199 milliards 2023 (-21,78%) et 86,872 milliards en 2022. L'enveloppe 2024 représente 5,288% du budget des ministères pilotes et 1,1% du budget général contre 6,92% et 1,33% respectivement en 2023.

Par ordre décroissant, il apparaît que le ministère de la Santé a programmé 42,353 milliards, en hausse de 3,45 milliards sur un an ; le ministère des Enseignement secondaires y alloue 10,583 milliards (+7,69 milliards) ; le ministère de l'Education de base a prévu 6,135 milliards (+5,8 milliards) ; le mi-

nistère de l'Elevage a prévu une dotation de 5,235 milliards (-3,076 milliards) ; le ministère de la Promotion de la Femme a provisionné 4,548 milliards (+100,68 millions) ; le ministère des Affaires Sociales va y affecter 2,916 milliards (+957,1 millions) ; le ministère de l'Economie a programmé une dotation de 2,363 milliards (-3,78 milliards) ; le ministère des Finances rejoint les administrations pilotes cette année avec une dotation de 553,24 millions ; le ministère de la décentralisation ferme la queue avec une modique dotation de 96,5 millions (-558,5 millions). Par contre, le

ministère de l'Agriculture n'a pas communiqué ses statistiques cette fois alors qu'il y a alloué 20,554 milliards l'année dernière.

Majorité invisible

Avec aussi peu d'engagement, on peut comprendre pour la femme qui représente la majorité de la population au Cameroun (51%) soit encore peu visible dans les différentes sphères de la vie socio-économique. En effet, la situation sur le marché du travail varie selon le sexe. Selon les statistiques officielles, le taux d'activité des hommes est de 74,1% contre 64,2% pour les femmes. Le taux d'emploi des hommes est de 71,7% contre 61,4% chez les femmes. Les femmes en milieu rural sont plus actives avec un taux d'activité de 49,9% contre celles en milieu urbain (43,7%).

En matière d'entrepreneuriat, 37,5% des promoteurs d'entreprises sont des femmes contre 62,5% d'hommes. 42,7% de femmes sont dirigeantes d'entreprises contre 57% d'hommes. Dans le domaine de l'emploi informel, les femmes dirigent 54,4% des unités de productions informelles contre 45,6% chez les hommes.

Dans son rapport « Les femmes, l'entreprise et le droit 2024 », la Banque mondiale identifie le Ca-

meroun parmi les huit pays dans le monde qui ont « supprimé les obstacles empêchant les femmes d'ouvrir un compte bancaire, d'enregistrer une entreprise et de signer un contrat ». Par contre, le pays figure parmi les 59 dans le monde qui « interdisent aux femmes d'effectuer certaines tâches dans les emplois industriels », notamment « travailler sous terre dans les mines, carrières et galeries ».

Pour ce qui est de la représentativité dans les postes électifs, parmi les 10.626 conseillers municipaux élus en février 2020, 2.541 sont des femmes (24%). Parmi les 958 adjoints au maire des communes et communautés urbaines, on dénombre 327 femmes tandis que 39 des 374 maires et maires de villes sont des femmes. Ce qui est en deçà des standards nationaux (30%) et internationaux (50%). S'agissant des postes non électifs, le Palmarès genre des administrations publiques, élargi aux organismes publics et parapublics établi par le ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille depuis 2016 montre dans son édition 2019 (la plus récente) que sur 8.405 postes clés, les hommes occupent 5.832 postes (69,38%) et les femmes, 2.435 postes (29,01%).

Philippe Nsoa

CAMEROUN

Le Compte unique du Trésor entièrement opérationnel

Depuis le 29 février 2024, les départements ministériels et les autres entités publiques ont l'obligation de déposer la totalité de leurs fonds logés dans des banques commerciales soit 1300 milliards de FCFA, dans des sous-comptes spécifiques au Compte unique du Trésor ouvert à la BEAC.

C'est le retour à l'unicité des caisses et de trésorerie pour le gouvernement et les entités publiques au Cameroun. Par un décret signé le 28 février 2024, le Premier ministre, Joseph Dion Ngute, fixe les nouvelles modalités de gestion de la trésorerie de l'Etat et des autres entités publiques au Cameroun. Ce texte vise à optimiser la gestion de la trésorerie publique afin de réduire les coûts d'opportunité liés à la dispersion des dépôts publics. Il s'inscrit dans l'application de la loi du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques, notamment l'article 79 qui consacre l'institution du Compte Unique du Trésor (CUT).

Selon l'article 4(2) du décret, «



1 300 milliards de FCFA de dépôts publics doivent être rapatriés des banques commerciales vers le CUT.

tous les fonds publics, y compris les ressources des autres entités publiques et les ressources extérieures mobilisées au titre des projets, sont déposés dans des sous-comptes spécifiques du CUT ». L'alinéa 3 précise que « le Trésor Public dispose d'un seul compte courant, ouvert à la Banque Centrale [BEAC, NDLR] dans lequel toutes

les ressources détenues par l'ensemble des comptes publics sont déposées au nom de l'Etat et duquel tous les décaissements sont effectués ».

Après des années de sensibilisation, le gouvernement vient donc de donner un coup d'accélérateur au rapatriement des ressources de l'Etat des banques commerciales

vers le CUT. Outre les départements ministériels, le périmètre du CUT couvre les ressources extérieures mobilisées au titre des projets, les fonds des établissements publics nationaux et locaux y compris ceux à caractère spécial, les fonds des collectivités territoriales décentralisées (CTD) et les fonds des organismes subventionnés. Ainsi que les opérations financières payées par voie électronique impliquant l'Etat (Orange Money et MTN Mobile Money). Bien plus, « il est interdit aux entités publiques (...) d'ouvrir et de loger des ressources hors du circuit du CUT, quels qu'en soient la nature, la source et l'attributaire », stipule, sans équivoque, l'article 5.

Dépôts à vue

Le CUT est structuré autour d'un compte pivot et d'un ensemble de sous-comptes ouverts au profit des comptes publics, sur la base d'une convention signée avec la BEAC. Le CUT fonctionne suivant un modèle de contrôle centralisé et unifié de la trésorerie. Le décret

stipule que « les ressources propres des entités disposant des sous-comptes dans le CUT sont des dépôts à vue. A ce titre, elles sont mises à la disposition des structures bénéficiaires à la première demande » (Article 12). Un dispositif automatisé permet de centraliser en temps réel les données relatives aux mouvements financiers quotidiens ou hebdomadaires appelés à se dénouer sur le CUT.

Désormais dans le cadre de l'exécution de la loi des finances de l'année, les ministères sectoriels et les autres entités publiques doivent s'en tenir aux mêmes outils de pilotage stratégique de la gestion de la trésorerie que sont le plan de passation des marchés, le plan d'engagement et le plan de trésorerie annexés à la loi des finances initiale. Le plan d'engagement consolidé est élaboré par la direction générale du Budget. Il permet d'établir un plan d'engagement trimestriel. Sur la base du plan de trésorerie annuel élaboré par la direction générale chargée du Trésor, il est établi un plan de trésorerie trimestriel glissant

mensualisé qui couvre toutes les opérations d'encaissements et de décaissements du trimestre.

Le décret du 28 février dernier met un terme au sursis dont bénéficiait la profession bancaire. En effet, l'article quatre-vingt-unième (1) de la loi de finances 2023 stipule que : « Les comptes financiers des entités publiques ouverts dans les livres des banques commerciales et des établissements de microfinance sont clôturés au plus tard le 31 décembre 2025, sur la base d'un chronogramme établi en liaison avec la profession bancaire ».

Après la phase de recensement, la direction de la comptabilité du ministère des Finances a inventorié plus de 1.000 comptes appartenant aux entités publiques dans les livres du système financier. Au 31 décembre 2022, plus de 1300 milliards de F CFA de dépôts publics étaient encore logés dans les coffres-forts des établissements de crédit sur un encours global de 7.000 milliards de F CFA. A fin 2021, le volume des dépôts publics était évalué à 1.186 milliards de FCFA dans le système bancaire national.

Le CUT : une démarche communautaire

C'est dans le cadre du Programme des Réformes Économiques et Financières de la Cemap (Pref-Cemap) que les Etats de la sous-région ont convenu de la centralisation des comptes des Trésors publics (CUT) à la BEAC. Outre le Cameroun, le CUT est également effectif au Congo, au Gabon, et au Tchad. En vue de l'élargissement de l'exhaustivité des CUT, un guide sur la Gestion de la Trésorerie de l'Etat (GTE), adossé à un Compte Unique du Trésor (CUT) à la Banque Centrale et articulé avec la gestion de la dette, a été produit avec l'appui du FMI. Ce guide met à la disposition des Etats membres des outils aidant à la mise en œuvre opérationnelle en matière de GTE et de consolidation du CUT, selon les normes et les principes posés par le cadre de gestion des finances publiques de la Cemap et les bonnes pratiques internationales. Le Guide a été validé au plan technique par les experts et praticiens en gestion des finances publiques de la Cemap et de l'Uemoa, lors d'un webinaire tenu du 02 au 04 novembre 2021.

A la suite des sessions de renforcement des capacités organisées à l'attention des représentants des Trésors nationaux et du personnel de la BEAC impliqués dans ce projet, les Trésors du Cameroun et du Gabon ont été retenus comme sites pilotes, pour le déploiement de la solution informatique acquise, AMS/X, dans l'environnement test de leurs systèmes d'information respectifs. Dans cette optique, le prestataire CMA a mis à la disposition de l'équipe projet, le guide d'installation de la solution et a mobilisé ses ressources compétentes pour l'accompagnement à distance.

MOH SYLVESTER TANGONGHO, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU TRÉSOR, DE LA COOPÉRATION FINANCIÈRE ET MONÉTAIRE.

« Le Compte unique permet la traçabilité et la gestion efficace de la trésorerie de l'Etat »

« C'est une réforme très importante. Le public doit savoir que depuis 2007, nous avons un Compte unique au niveau de la Banque Centrale au profit du Trésor. Dans ce compte, l'Etat a décidé d'y loger toutes les ressources publiques. Malheureusement nous constatons aujourd'hui qu'il y a encore des entités publiques qui détiennent des comptes dans les banques commerciales. Ce qui rend la gestion de la trésorerie de l'Etat extrêmement difficile.

Par exemple, pendant que le gouvernement émet des titres publics pour combler son déficit de trésorerie, les ressources publiques qui sont dans les banques commerciales sont supérieures aux fonds levés sur le marché financier ou sur le marché domestique. C'est un peu comme si les banques prêtaient à l'Etat son propre argent. Si on met les dépôts publics des banques à la disposition de l'Etat, nos emprunts seront réduits et nous n'aurons plus à nous endetter pour des sommes qui seront désormais à notre disposition.

L'avantage du Compte unique du Trésor est de centraliser toutes les ressources publiques disponibles.



Le Compte unique permet donc la traçabilité et facilite la gestion efficace de la trésorerie de l'Etat. La préparation en amont avec tous les partenaires est déjà terminée. Nous attendons uniquement que la plateforme technique soit opérationnelle au niveau de la BEAC pour lancer cette réforme ».

**Source :
Déclaration à la presse à
Promote 2024 sur le CUT.**

RSE

Sept entreprises au chevet des communautés

L'initiative de MTN-Cameroun trouve du succès auprès des entreprises pendant que les portes restent ouvertes pour accueillir de nouveaux membres.

Il y a du nouveau dans la Responsabilité sociale des Entreprises (RSE) à travers la mise sur pied du « One Goal Alliance », une plateforme de développement au service des communautés dont la finalité vise l'amélioration de la qualité de vie des populations et à l'autonomisation des communautés locales. A l'initiative de la filiale camerounaise du géant sud-africain des télécoms, MTN, six autres entreprises se sont retrouvées le 18 mars 2024 à Douala pour créer ce nouveau regroupement dédié à la RSE. Il s'agit de Chanas assurances, UBA, Dangote, Huawei, IHS et MMW.

De manière concrète, il sera question pour les membres de One Goal Alliance, de mutualiser leurs moyens et efforts, en vue de réaliser des projets sociaux et communautaires d'envergure bénéficiant directement aux populations. Pour cela, plusieurs secteurs de production ont été répertoriés, entre autres, l'éducation, la santé, la disponibilité d'eau potable, l'inclusion des communautés vulnérables, la préservation de l'environnement et l'éthique en affaires. « One Goal Alliance est une plateforme ouverte et nous invitons toutes les entreprises qui partagent ces valeurs à nous rejoindre », a insisté Mitwa Ng'ambi, Directeur général de MTN Cameroun.

Une vision largement partagée par des participants comme l'a indiqué Nelly Bakang, Directeur général de Chanas Assurances Vie. « Quand vous êtes seuls

vous ne pouvez pas réaliser certaines choses, mais quand vous êtes plus nombreux, vous êtes capables d'aller plus loin. Donc l'objectif c'est d'aller plus loin dans toutes les actions que nous faisons en ce moment, nous avons l'intention d'aider les populations à sortir de la précarité, d'aider les plus démunis à pouvoir bénéficier des services sociaux de base ».

Autrement dit, cette plateforme devrait renforcer et accroître leurs actions en faveur de la population en mettant un accent sur la réalisation des projets sociaux ayant une incidence directe sur la vie des habitants. Force est de constater que la RSE se présente davantage comme une réponse essentielle aux différentes préoccupations sociales dont fait face la population.

Achille Mbog Pibasso

NOMINATION

Deux nouveaux DG pour le groupe NSIA Assurances

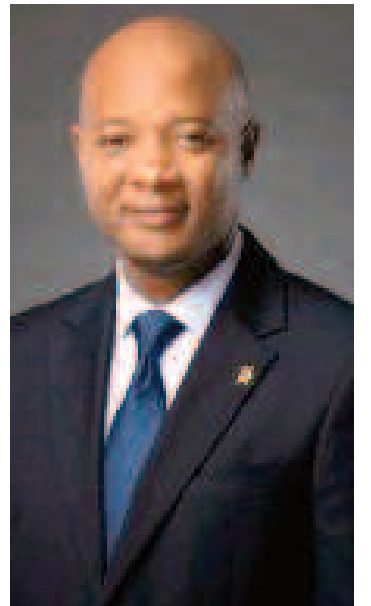
Les deux filiales camerounaises ont de nouveaux responsables à leur tête. Tel en a décidé le conseil d'administration du groupe d'assurance ivoirien qui s'est tenu le 20 mars 2024 à Douala.

Au terme des délibérations, William Nguimkeng prend la tête de NSIA Assurance Cameroun, branche dommages (IARDT), tandis que Hugues Olivier Bagneki préside désormais aux destinées de NSIA Vie Assurances Cameroun. Précédemment directeurs généraux adjoints, ils remplacent Ngo Ngouang Esther épouse Tiako, admise à faire valoir ses droits à la retraite. L'un des changements majeurs, c'est que les responsabilités qu'assumaient cette professionnelle chevronnée de l'assurance ont été divisées en deux.

C'est donc un nouveau challenge qui s'ouvre pour NSIA Assurances Cameroun à travers la titularisation des dirigeants pour la branche dommages et la branche vie, au moment où l'on observe une activité sur une note évolutive en dépit d'un contexte économique difficile. Moins d'un an après avoir rejoint NSIA Assurance Cameroun, William Nguimkeng désormais à la tête de la branche du groupe NSIA dédiée à l'assurance non-vie a certainement pris ses marques, lui qui était encore il y a un an, Directeur contrôle de



William Nguimkeng



Hugues Olivier Bagneki

gestion et trésorerie à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Commence (BI-CEC).

Titulaire d'un Master en Administration des Entreprises option Management et contrôle de gestion obtenu à l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC) à Yaoundé, son arrivée dans le milieu de la banque et de l'assurance l'a conduit dans divers secteurs de production notamment BMS Cameroon, cabinet conseil en management et système d'information, puis à TAF Investment Group, dans la construction métallique, la logistique, les gaz industriels et médicaux.

Pour sa part, Hugues Olivier Bagneki qui a rejoint NSIA en 2020 comptabilise une quinzaine d'années dans le secteur de l'assurance. Il a notamment passé une dizaine d'années chez l'assureur COFACE, le géant de l'assurance-crédit et de la gestion des risques, où il a notamment dirigé plusieurs pays en Afrique de l'Ouest et Centrale notamment le Cameroun. En 2020 il rejoint NSIA en tant que DGA de la branche vie. Il est titulaire d'un master 2 en relations internationales obtenu à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC).

AMP

NIGÉRIA

Les conséquences régionales de la dépréciation du Naira

Les difficultés économiques du Nigeria ont des conséquences au niveau régional voir continental si tant que ce pays surpeuplé est la première économie africaine.

Le Nigeria est habitué à la dépréciation de sa monnaie, le Naira dont une nouvelle dévaluation le 29 janvier 2024 a divisé la valeur de par 2270 par rapport au dollar américain depuis sa création il y a une cinquantaine d'années alors que la valeur du Franc CFA n'a été dévaluée qu'une fois il y a trente ans sur la même période. Cette situation entraîne des conséquences sur l'économie nationale d'autant plus que la dépendance du Nigeria aux importations de carburant, de produits alimentaires et de santé, aux véhicules se fait douloureusement sentir et tout le reste fait suffoquer le pays.

Depuis que la Banque centrale du Nigeria (CBN) a laissé le naira chuter de 40 % le 14 juin 2023, la première économie du continent a du mal à se relever. Pour preuve le 29 janvier, ce pays premier producteur de pétrole du continent a subi une énième dévaluation depuis sa création en 1973. Compte tenu du poids économique de ce pays, cela ne va pas sans conséquence. D'après des analystes, « l'intégration



d'une économie aussi fragile à une zone monétaire ouest-africaine serait donc très néfaste aux économies de l'ensemble des pays de la région, y compris anglophones ».

Les grandes difficultés économiques et sociales du Nigeria sont renforcées par la volatilité de sa monnaie. Autrement dit, « l'effondrement sans fin du naira ne fait que refléter les graves difficultés économiques du pays, qui souffre depuis de très nombreuses années d'une mauvaise gouvernance, d'un niveau élevé de corruption et de détournements de fonds, et d'un

manque de diversification ». En effet, le Nigeria n'est toujours pas parvenu à diversifier son économie, dont les exportations reposent encore à plus de 90 % sur les hydrocarbures. La situation est d'autant compliquée que le pays n'a pas mis en place un environnement favorable à l'investissement et aux affaires.

Les mauvaises performances économiques du Nigeria s'observent notamment en matière de croissance économique. En effet, et sur la dernière décennie 2014-2023, le pays n'a enregistré qu'un taux de

croissance annuel de 2,0 % en moyenne. Dans le même temps, la Côte d'Ivoire et le Ghana ont connu un taux de croissance annuel de 6,6 % et 4,0 %, respectivement, tandis que le Sénégal et le Cameroun affichent un taux de 5,3 % et 3,9 %. Par ailleurs, le taux d'inflation qui a dépassé les 25 % en 2023, notamment avec le triplement du prix de l'essence suite à la suppression totale des subventions gouvernementales.

Pour nombre d'observateurs, « l'intégration d'une économie en aussi mauvaise santé que celle du Nigeria à une zone monétaire ouest-africaine ne peut donc avoir que de très néfastes conséquences sur les économies de l'ensemble des pays de la région, vu que le déclin constant du Nigeria, combiné à son poids démographique, tirerait vers le bas l'ensemble des autres pays, qu'ils soient francophones, anglophones ou lusophones ». L'une des conséquences des difficultés économiques du Nigeria dont la population serait autour de 150 millions d'habitants va accroître considérablement l'émigration de Nigériens, en quête d'une

vie meilleure, vers des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, et en particulier vers la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Bénin, le Cameroun, le Gabon et le Sénégal.

Par ailleurs, le déclin économique du Nigeria est de nature, à terme, à accroître considérablement l'émigration de Nigériens, en quête d'une vie meilleure, vers des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, et en particulier vers la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Bénin, le Cameroun, le Gabon et le Sénégal. Compte tenu de la population du Nigeria, ces pays devront alors faire face à ce qui pourrait être un véritable choc migratoire, et notamment ceux d'Afrique de l'Ouest, mais également les voisins d'Afrique centrale à l'instar du Cameroun.

Bougna Etroukan Z. R.

TRANSPORT FERROVIAIRE

400 milliards FCFA pour le plan quinquennal n°2

Le Comité interministériel des infrastructures ferroviaires (Comifer) s'est réuni le 21 mars 2024 à Yaoundé au cours d'une session extraordinaire.

Il était principalement question pour les participants, de valider définitivement le plan quinquennal n°2 (PQ2), ainsi que la maîtrise d'ouvrage déléguée adossée à ce plan. Au terme des travaux, il ressort que la réalisation de ce programme nécessitera un colossal investissement de 400 milliards de FCFA en vue non seulement de réhabiliter des infrastructures existantes, notamment le renouvellement des lignes ferroviaires Douala-Yaoundé et Belabo-Ngaoundéré mais également d'envisager le projet d'extension du chemin de fer de Ngaoundéré vers Kousséri.

Clôturé en 2023, le programme quinquennal n°1 a permis « d'entamer le renouvellement de la voie, la réhabilitation de certains ouvrages ainsi que la modernisation du système de signalisation et de régulation du trafic », a indiqué le Ministre des Transports



(MINT), Jean Ernest Masséna Ngallé Bibé. En sa qualité de président du comité de suivi, le membre du gouvernement a déclaré que « dans la perspective de la mise en vigueur des financements obtenus, j'ai instruit des séances de travail dédiées à l'actualisation et à la finalisation du plan quinquennal N°2 ainsi que de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage y adossée. Ces deux livrables, issus des travaux prescrits et conjointement menés par la partie publique et

le concessionnaire, ont été transmis à cette auguste instance ».

Pour le PQ2 les travaux retenus sont le renouvellement des lignes Belabo-Ngaoundéré (PRBN) et le Projet Régional pour l'Amélioration de la performance du corridor rail/route Douala-N'Djamena (PCDN), « dont la phase préparatoire est ce jour pratiquement achevée, avec la disponibilité de tous les financements incombant à l'Etat du Cameroun, nous permettront à terme d'avoir la totalité du Transcam

entièrement renouvelée, conduisant ainsi à une nette amélioration des performances sur le réseau », a précisé le MINT. Le début des travaux est imminent pour ce plan qui devra s'étendre de 2024 à 2029 pour un montant d'environ 400 milliards FCFA.

D'après les sources, le programme concerne également l'acquisition de 60 nouvelles voitures ainsi que des locomotives. Avec la signature le 15 février 2024, de l'accord de financement avec la Banque mondiale (BM), la phase de financement a été bouclée car intervenant après la signature des accords de financement avec l'Agence française de développement (AFD), la Banque européenne d'investissement (BEI) et l'Union européenne (UE). D'où des encouragements du gouvernement au concessionnaire du chemin de fer la Cameroon railways (CAMRAIL) pour investir dans ce programme en dépit d'un environnement économique difficile.

Dagoro Etroukan

La Lettre Sarl

- Société spécialisée dans la communication des marchés des capitaux (Appels publics à l'épargne, émission des bons de trésor, etc.)

- Edition des journaux (La Lettre de la Bourse et Kaso'o)

Directeur Général
Salomon Douala Epale



Tél. : (237) 696.49.24.40
E-mail : lettrebourse@gmail.com

Directeur de la Publication

Salomon Douala Epale
Tél. (237) 223.41.12.57
- 677.53.20.32
E-mail :
salomondoualaepale@gmail.com

Direction Administrative et Financière
Hugo Bougna

Conseiller à la Rédaction
Jérémie Toko
Bruno Bekima

Rédacteur en Chef
Salomon Douala Epale

Secrétaire de rédaction
Emmanuel Um

Rédaction Centrale
S. Douala Epale
Bougna Etroukan Z. R.
Dagoro Etroukan
Yveline M. Douala (Stg)
Philippe Nsoa

Desk Yaoundé Coordinateur
Francisca Ewandjé E.
(237) 677.60.47.58
Philippe Baba
(237) 696 97 32 17

Gabon

Isaac Makanga
Tél. +241 627 80 606

Tchad

Mercile Fils
Tél. +235 66 30 73 75

Service commercial et marketing
Dieudonné Seh
(237) 696 04 51 50

Infographie

Ingenieur Joseph Moussi
(237) 674.06.64.24
(237) 698.52.32.11
E-mail :
joemoussi@gmail.com

Impression

JV Graf, Yaoundé

Distribution Cameroun
Fedipress

Gabon
Sogapresse

Tchad
Hisseine Mersile Atti Mahamat

CACAO

La redynamisation de la filière est en marche

Le sujet était au menu de la 3^e session du Comité de pilotage du Projet d'Appui au Développement du Cacao (PAD-CACAO), tenue le 21 février 2024 à Yaoundé.

Les travaux étaient présidés par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Gabriel Mbaïrobé qui a fait remarquer que cette rencontre se tient au moment où le prix du cacao est déjà à plus de 3000fcfa.

Les membres de ce comité ont donc été appelés par Gabriel Mbaïrobé à œuvrer dans le sens de redynamiser la production du cacao mais aussi d'améliorer la qualité du cacao de même que le revenu des producteurs. Ceci à travers la densification et le rajeunissement des plantations par la production des plants de meilleures qualités. « C'est pour cela que la SODECAO a été chargée de produire des cabosses de meilleure qualité pour produire des plants de meilleure qualité », a relevé le ministre qui a également ajouté la formation des producteurs à des nouvelles technologies d'agroforesterie alors que le Cameroun s'engage résolument dans la voie du cacao sans déforestation.

Cette 3^e session du Comité de pilotage du PAD-CACAO rentre en droite ligne des objectifs poursuivis par cet instrument opérationnel du MINADER, dont le principal est de contribuer à l'accroissement de la production nationale d'un cacao de qualité, à l'effet de garantir la durabilité des économies cacaoyères. À ce titre, il doit remplir deux missions principales, à savoir :

– Accompagner les structures dédiées à la production et la diffusion du matériel végétal



Une vue du panel

performant;

– Veiller à l'amélioration de la productivité des exploitations et de la qualité du cacao.

Ce projet a une durée de cinq ans et couvre la période 2022-2026. Il sera financé à hauteur de 40 milliards Fcfa.

À la fin de ce projet, plusieurs résultats sont attendus. Tout d'abord, le Pad-Cacao devrait contribuer à réhabiliter des champs semenciers estimés à 260 ha. À côté de cela, le Pad-Cacao devra créer 270 ha de champs semenciers. Ces deux facteurs devraient permettre d'atteindre une production de plus de 100 millions de plants à la fin du projet. Par ailleurs, le projet ambitionne de créer 40 000 ha de surface productive et 1500 kilomètres de pistes cacaoyères, sans oublier la réhabilitation de plusieurs infrastructures

rurales. Aussi, le Pad-Cacao ambitionne de contribuer au rajeunissement et à la densification de 60 000 ha de vergers d'âges inférieur à 25 ans, et plus de 25 000 ha de vergers de plus de 25 ans. Pour atteindre ses objectifs, le projet compte également s'appuyer sur les collectivités territoriales décentralisées, notamment en ce qui concerne le développement et la diffusion du matériel végétal. Les conventions que le Pad-cacao entretient avec certains acteurs de la recherche locale, devront permettre au projet de mettre en place des parcs à bois avec la création de champs semenciers délocalisés, ainsi que la promotion du cacao fin et biologique.

Ce projet a une durée de cinq ans et couvre la période 2022-2026. Il sera financé à hauteur de 40 milliards Fcfa.

Source : Paysan Elite



GUICHET PRODUCTEURS

Ce qu'il faut savoir

Adossé au numérique, le Guichet producteurs est l'opération la plus innovante jamais mise en place par l'Etat du Cameroun au bénéfice du monde agricole. Après son lancement officiel le 08 juillet 2021, à Yaoundé, bien des choses ont été faites à travers le pays. Le ministre de l'Agriculture et du développement rural a mené personnellement les étapes de présentation en région.

Étape 1 : Régions Ouest, Adamaoua, Nord-Ouest

Le 09 septembre 2021 : Bafoussam
Le 10 septembre 2021 : Bankim

Étape 2 : Régions Est, Sud et Centre

Le 15 septembre 2021 : AbongMbang
Le 16 septembre 2021 : Ebolowa
Le 17 septembre 2021 : Mbangassina

Étape 3 : Régions Littoral et Sud-ouest

Le 23 septembre 2021 : Buea
Le 24 septembre 2021 : Melong

Imminence d'une vaste campagne

Lors de son discours du 10 septembre 2021, le Ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Gabriel Mbaïrobé, a solennellement annoncé « le démarrage imminent par les services déconcentrés du Minader et ses projets du secteur cacao et café d'une vaste campagne de sensibilisation, communication et formation des acteurs du milieu rural sur le Guichet Producteurs qui ira jusqu'aux arrondissements et même dans les villages, c'est-à-dire au plus près du producteur et de sa parcelle. »

En rappel, le cacao et le café sont produits dans huit régions au Cameroun. Introduits dans les zones forestières du Centre, Littoral, Sud-Est et Sud-Ouest, ils se sont

ensuite étendus dans les régions de l'Ouest, du Nord-Ouest et désormais de l'Adamaoua.

Le Guichet Producteurs a pour objet de mettre directement à la disposition des producteurs de 08 bassins de production les subventions gouvernementales de masse ou à la carte pour la distribution des intrants, la fourniture des équipements et la mise à disposition des infrastructures pour la production.

Fondements juridiques et organiques

Les textes fondateurs du Fodecc ne sont pas modifiés, les ordonnateurs conservent leurs prérogatives ; La suppression de la constitution des stocks de matières et d'équipements, l'abandon des achats groupés, puis distribués ; La suppression des intermédiaires (projets) consommateurs des ressources et le reversement, au profit des producteurs et des parcelles exploitées, des gains ainsi réalisés : plus d'intrants, plus d'équipements, pour plus de producteurs bénéficiaires ; L'arrêté n°68 du Premier Ministre généralise et rend obligatoire le mécanisme des subventions agricoles comme mode de financement de l'agriculture, en supprimant la notion de gratuité.

Changement majeur

Pour compter de 2021, chaque producteur finance, en effet, l'acquisition de ses intrants (engrais, produits phytosanitaires, petit équipement). Dans ce dispositif, le producteur de cacao et/ou de café bénéficie d'une subvention payée par le Fodecc de manière directe auprès de son fournisseur d'intrants situé, comme ceci est souhaité, à proximité de son installation. Pour réussir à conduire ce changement majeur, le Fonds s'est attaché des partenaires (agro-dealers, banquiers, EMF, compagnies de téléphonie mobile ou partenaire stratégique opérationnel et bailleurs de fonds.)

Cette activité concerne environ 600.000 producteurs pour plus d'un million d'hectares de verger.

Ces chiffres seront mis à jour au fur et à mesure que l'auto-identification des producteurs avancera sur le terrain.

Constats des faiblesses du guichet 1

L'évaluation du plan de relance en général et de chaque projet ayant bénéficié des ressources du Fodecc en particulier, a cependant mis en évidence trois constats conduisant à la même conclusion : certains projets reconduits à leur terme par voie d'avenant avaient fini par présenter des charges plus importantes que les dépenses d'investissement nécessaires au financement de la relance et au développement des filières cacao et café ; Bien qu'agissant pour le même objectif, les projets portés par les différents ordonnateurs évoluaient sur le terrain, sans synergie, de manière dispersée, voire concurrente ; Le bilan du financement, soit 39 milliards de Fcfa dépensé en quatorze ans ne semble pas en corrélation vertueuse avec l'état du verger, les volumes produits, puis commercialisés, la qualité des produits commercialisés et le niveau de vie des producteurs.

Les subventions disponibles

Deux subventions sont concernées par le Guichet Producteurs : les subventions de masse pour la catégorie 1 qui concernent tous les producteurs de cacao et de café sans discrimination, c'est-à-dire à peu près 600 000 producteurs, selon les chiffres officiels. L'on fait ainsi référence à ceux qui exploitent une superficie allant de 200 mètres carrés à 10 hectares. La catégorie 2 concerne les subventions à la carte qui font appel à une autre forme d'organisation et à des contraintes un peu plus importantes.



2ème EDITION

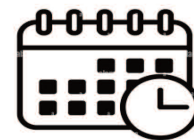
Education financière

SEMINAIRE DE FORMATION

Venez partager votre expérience

Thème de l'édition:

Le marché financier: levier de financement, de développement et de démocratisation des entreprises de la CEMAC



4 avril 2024

De 8 H à 14 H

Discussions & réflexions:

Exposé N° 1

Entreprises et bourse des valeurs : quelles politiques publiques pour l'épargne financière et l'inclusion financière capitaliste

Exposé N° 2

La Bourse, un mode de financement structurant des entreprises : l'expérience de la Régionale

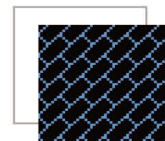
Exposé N° 3

Marché financier de la CEMAC : pourquoi et comment prioriser les PME

Exposé N° 4

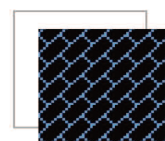
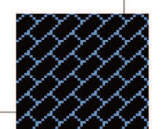
Comprendre les subtilités des gains fiscaux dans les activités en bourse

Rencontrez nos experts



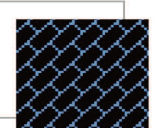
- Le MINEPAT / CMR
- Le MINPMEESA / CMR
- Le MINFI / CMR (DGI).

- La COSUMAF
- La BVMAC
- La BDEAC
- Pref-CEMAC.



- Les SDB
- Les SGPF
- Les SVT
- Tous les autres acteurs du marché financier (Assurances, Entreprises cotées, ...)

- Fiscalistes
- Universitaires
- Experts
- Consultants.



Renseignements:

info@lettre-bourse.com

Contacts:

696 49 24 40 / 677 53 20 32 / 690 23 92 91 / 697 21 91 40

Cemac's Capital Market Awards / Awards du Marché des Capitaux de la Cemac, Événement unique et annuel pour la promotion de la culture boursière organisé par la Lettre Sarl, avec le partenariat de la Bvmac et de la Cosumaf.